

Journal d'information et d'opinion
des étudiants romands

Organe de liaison de l'Union nationale
des étudiants de Suisse (UNES) en
Romandie.

Publié par les E.E.R. c/o Agépoly
1015 Lausanne
(Tel. 021/47 20 95 le matin et
26 82 01 l'après-midi)

unes - presse

EDITORIAL

Depuis bien cinq ans les universités de Genève et de Fribourg, ainsi que l'EPFL, donnent une image dynamique, d'institutions en marche, à tout le moins quant à la gestion de l'enseignement et de la recherche. Fribourg a été la première à mettre sur pied une participation des corps autres que celui des professeurs aux décisions. Genève propose une filière d'entrée hors baccalauréat et maturité, pratique le modèle de participation peut-être le plus valable de Suisse. L'EPFL enfin, toutes balbutiantes que soient certaines de ses tentatives, se remet en question sur plusieurs points importants ; là encore la participation, bien que très mal garantie par les lois ou règlements, est une réalité.

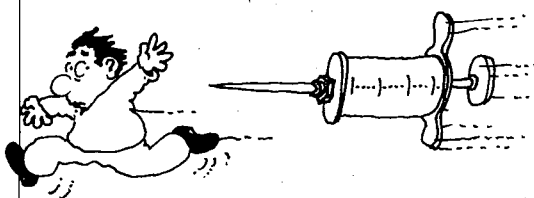
Comme par hasard, ce constat va de pair avec celui que ces trois universités possèdent une organisation d'étudiants de longue date (avec une interruption de 70 à 74 pour Genève), permanente et efficace. Quelques conflits internes et débats de fond qu'elles aient connus, elles présentent un bilan positif fort honorable en matière aussi bien de "service aux étudiants" que de politique universitaire.

Aux antipodes se trouvaient les universités de Neuchâtel et de Lausanne. Toutes deux se ressemblaient par l'apathie de leurs membres, le total défaut d'imagination et d'animation à l'intérieur de leurs murs. Une seule différence entre elles : les soubresauts qui avaient marqué l'adoption de la loi vaudoise sur l'université et qui pourtant n'empêchèrent nullement cette dernière d'instaurer une organisation archi-compliquée et bureaucratique et de soumettre les étudiants à des dispositions souvent draconiennes et injustes.

Or Neuchâtel, sous l'empire d'un régime plus vivable, sort maintenant de sa douce hibernation décennale; on en verra les premiers signes dans notre rubrique "des unis". De ce fait, Lausanne se retrouve, diraient les commentateurs du cyclisme, lâchée par tout le peloton. Mais dans le domaine où nous sommes, il n'y a ni ville-étape où rattraper les autres, ni voiture du médecin recueillant les coureurs à la dérive. L'unique méthode pour s'en sortir est de repenser l'organisation et de la réformer; le mouvement étudiant est l'une des pierres de cet édifice : contribuons à la poser sans tarder.

Luc RECORDON

POLITIQUE DE L'EDUCATION



LE CHOIX DE LA MEDECINE

Depuis quelques années, plus précisément depuis que les cercles médicaux veulent limiter le nombre des médecins, la Conférence universitaire suisse (CUS) édite une brochure d'information pour les candidats aux études de médecine. Son but politique : diriger la demande en places d'études. L'UNES répond régulièrement par une contre-information pour les bacheliers. Résumons celle de cette année :

1. **L'accès aux études** : dans les années 50 le nombre des étudiants en médecine stagnait, voire régressait; la haute conjoncture doubla leur nombre et depuis plusieurs années le chiffre ne varie plus. L'évolution a été freinée par trois facteurs : le maintien des facultés de médecine à leurs dimensions d'alors, de l'organisation antérieure des études et d'une formation en diverses sciences naturelles cloisonnées.
La sélection s'opère sur la base d'une image et d'un statut de médecin ne correspondant pas aux besoins réels actuels et à venir. (Ndr : voir à cet égard les nombreuses réactions dont Unes-Presse s'est fait l'écho dans son No 10 et le fait dans le courrier des lecteurs de ce numéro).

2. **Les conditions d'études** : le plan Rossi, mal suivi depuis 1972, a créé des disparités entre les différentes facultés de Suisse. Ce plan expérimental n'a pas englobé les problèmes structurels, ni les rapports avec les hôpitaux, ni les méthodes d'enseignement. Le règlement des examens, actuellement en révision, devrait permettre d'axer davantage les études sur les besoins de santé fondamentaux. L'intégration de médecins praticiens dans l'enseignement, ainsi que la création de places d'études à Saint-Gall, devraient permettre une augmentation des capacités d'accueil.

3. **La situation après les examens** : l'examen d'Etat étant presque forcément suivi d'une période de 8 ans de formation dans les hôpitaux, il se pose le problème pour les 7'500 diplômés intéressés de se répartir les 5'500 postes de médecins assistants existant en 1981. On pourrait doubler le nombre des places disponibles en recourant aux médecins privés, et en réduisant l'horaire de travail des assistants des 66 heures actuelles à une dimension supportable.
Une enquête auprès des diplômés de Zurich en 1978 a révélé que la grande majorité visait un travail de généraliste, mais comme les hôpitaux préfèrent les spécialistes, la réduction du nombre de ceux-là se poursuivra : en 42 ans ils ont déjà passé de 60 % à 34 % du total des praticiens. En fait, c'est la confrontation avec des cas de maladies quotidiennes, gériatriques et psychosociales qui nous garantirait des médecins utiles auxquels resterait le temps de se perfectionner personnellement.

SOMMAIRE

- Editorial, par Luc Recordon
- Politique de l'éducation :
 - Le choix de la médecine, par l'AEMS et l'UNES
 - Formation continue : horizons des syndicats et des étudiants, par le Comité exécutif de l'UNES
 - Les finances fédérales et la politique de l'éducation : adieu veau, vache, cochon, couvée... par Stephan Anderegg
 - Brèves nouvelles
- International :
 - La Tanzanie sur la voie du socialisme ? par Jean-Claude Métraux
 - De ci, de là
- Des unis :
 - Mini-dossier logement (suite d'Unes-Presse No 10)
 - Genève : "par les poils", par Luc Thévenoz
 - Le coup de pied neuchâtelois, par Jean-Joseph Arm et Jean-Claude Huot
 - Bruits de café'
- Courrier des lecteurs.

4. Même si la densité de médecins va augmenter, cela ne dit encore rien sur l'amélioration des prestations sanitaires à la population. Le nombre croissant de praticiens ne dispensera pas de trouver une solution aux problèmes suivants : **concentration** des médecins dans les centres urbains et dans certains quartiers, soins psychiatriques et psychosomatiques à de larges couches de la population par une **thérapie préventive** et surtout **médecine sur le lieu du travail**.

La privatisation à outrance et les revenus socialement contestables des médecins d'aujourd'hui seraient également à repenser pour le bien de tous.

AEMS (Association des étudiants en médecine de Suisse) et UNES

BREVES NOUVELLES

● "FESTIVAL-DROIT DES JEUNES"

Les 14 et 15 juin prochains, de nombreuses associations de jeunes, syndicales, scouts, associations d'élèves, groupes politiques de jeunes, etc., réunis en Cartel (le CSAJ) à l'échelon national, organisent à Lausanne un festival consacré aux "Droits des Jeunes". Combien de jeunes, en effet, au courant d'une multiplicité de questions, pleins d'énergie pour se lancer dans une entreprise ou une autre, se retrouvent-ils réprimés par leur statut de dépendance de plus en plus long et de moins en moins supportable, à la maison, à l'école, dans leur vie sociale ? Combien de querelles, combien de dérapages (drogue, délinquance, fugues, etc.), combien de découragements sont-ils dus à cette position en porte-à-faux que doivent occuper aujourd'hui les 15-25 ans (pour donner une fourchette) ?

Bien placées pour ressentir et exprimer le malaise, l'insatisfaction de leurs membres, ces associations mettent cette rencontre sur pied dans l'espoir que de montrer au grand jour les "situations entre deux chaises", qui souvent sont celles des jeunes, de les confronter et d'élaborer des revendications-remèdes, permettra quelques progrès dans ces problèmes mal perçus par l'opinion publique. Certes, les grandes déclarations et même les acquis légaux ne garantissent nullement le succès, mais prennent un sens réel dès lors qu'ils font suite à un mouvement des intéressés et qu'ils sont susceptibles de nous ouvrir un peu les yeux à tous.

● QUI FAIT QUELLE RECHERCHE EN SUISSE ?

Emergent d'un symposium organisé en début d'année par le Poly de Zurich (ETHZ) sur le transfert de technologie, on relèvera l'analyse de la recherche subventionnée à laquelle procède le Conseiller national Bremi. L'octroi d'une subvention à un projet de recherche entraîne l'obligation de mettre ses cartes sur la table, dit-il en substance, et par peur de la concurrence les meilleures cartes ne peuvent jamais être

FORMATION CONTINUE :

HORIZONS DES SYNDICATS ET DES ETUDIANTS

Le comité de l'UNES a été chargé par l'assemblée des délégués d'étudier les possibilités d'une initiative populaire qui donnerait à la Confédération des moyens financiers supplémentaires par l'introduction d'un **impôt de formation** prélevé progressivement sur les grands revenus. Cela dans le but de lui permettre d'accroître ses prestations dans le secteur de la formation.

Il doit examiner dans quelle mesure une telle initiative est à combiner avec les revendications suivantes :

- la création d'un système de bourses uniforme pour toute la Suisse en vue d'une formation scolaire et professionnelle qui garantisse l'égalité des chances et l'indépendance du revenu parental et favorise la formation permanente et la "deuxième voie" d'étude;
- la réglementation du financement des universités sur le plan fédéral dans le but de prévenir des restrictions supplémentaires de l'accès aux études.



présentées aux services publics. Ainsi ce ne sont pas les projets les plus intéressants qui sont étudiés dans les laboratoires des universités et écoles polytechniques. D'où M. Bremi déduit que nos écoles forment et entraînent de "faux spécialistes" sur de "faux (ou mauvais) problèmes scientifiques".

Il serait bien hasardeux de prétendre que ce point de vue est exact et applicable à toute recherche technologique en Suisse, mais on avouera qu'il jette un éclairage assez cru sur la Loi fédérale sur la recherche actuellement en préparation et dont on peut craindre qu'elle soit encore une de ces lois purement administrative, bref qu'elle ne "voie pas le ballon"...



Les étudiants militants — et, espérons, d'autres aussi — veulent intégrer dans la discussion du financement et de l'organisation des études les domaines de la formation permanente et professionnelle. Ils s'inquiètent du ralentissement des efforts politiques visant à garantir une telle formation à tous les milieux et dans toutes les régions du pays. Dans la recherche d'intérêts communs, **l'UNES a pris contact avec les syndicats**; une réunion avec l'Union syndicale suisse, l'Union nationale des syndicats chrétiens, l'Union des employés PTT et du personnel public (VPOD) nous a permis de comprendre les objectifs de ceux-ci.

Il s'agit selon eux de faciliter toute forme d'étude et de formation permanente. Pour l'instant, ils ne mettent pas au premier plan la question du salaire de l'apprenti, car ils doivent lutter contre la disqualification de la formation. Ils tiennent à contrôler cette qualité en incluant la formation professionnelle dans les contrats collectifs et en organisant eux-mêmes des cours. D'autre part, ces syndicats attachent plus d'importance aux obstacles psycho-sociaux qu'aux obstacles financiers qui empêchent les travailleurs d'entreprendre des études. La deuxième voie d'étude doit tenir compte de l'identité très marquée que le professionnel a souvent développée dans la pratique. L'uni populaire et celle du troisième âge leur paraissent discutables à cause de leur manque de références à la pratique.

Mais laissons parler F. Troxler de l'USS à propos du congé de formation : "Le journal des employeurs suisses (SAZ) polémique dans son numéro de mars contre le congé de formation. Selon eux, le processus d'épanouissement qui doit accompagner ces congés serait à comparer à un "ballon d'enfant virevoltant dans l'air". C'est ridiculiser un vœu profond de tout individu. Le congé de formation sera un instrument important de l'épanouissement personnel et de la réalisation de notre démocratie. Les employeurs et leurs organisations se doivent d'appuyer ce pas vers une société humaine au-delà du profit immédiat à tirer du travail des autres."

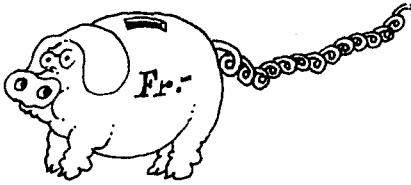
Remarquons que le parti socialiste suisse parle dans son dossier sur la politique de formation sorti à fin 1979 d'un congé de formation total de deux ans à choisir librement entre le début et la fin de l'activité professionnelle. Les chrétiens-sociaux rappellent qu'il faudra assurer la continuité des ressources financières du salarié pendant ces congés. A ce propos, saviez-vous que les hôteliers des petites stations valaisannes ont déjà pensé à transformer leurs établissements en centres de formation permanente pendant les périodes creuses de l'année touristique ? ...

Comité exécutif de l'UNES
(composé cette année de
Marianne Müller, de Marianne Ullmi
et de Stéphane Anderegg)

LES FINANCES FEDERALES ET LA POLITIQUE DE L'EDUCATION :

ADIEU VEAU, VACHE, COCHON, COUVEE...

L'inconscience du Conseil fédéral a atteint son paroxysme le jour où il a écrit ces lignes : "dans le secteur important de l'enseignement et de la recherche nos buts devraient être atteignables malgré la réduction linéaire de nos contributions de 10 pourcents". Il nous présente cette mesure comme inévitable pour assainir les finances fédérales, tout en reconnaissant lapidièrement que certains domaines seront touchés d'une manière radicale (littéralement : "tranchante").



L'UNES a rétorqué immédiatement avec un communiqué de presse et, pour la session des Chambres, avec une prise de position à l'intention du Conseil fédéral et du Conseil des Etats qui devait en

débattre en premier. Après avoir relevé les contradictions internes du discours gouvernemental, en prenant au mot les engagements, souvent renouvelés, d'un libre accès aux études, d'un enseignement et d'une recherche de qualité, nous rappelions à nos autorités certaines vérités qu'elles aimeraient bien dissimuler; si déjà le plan financier de la nouvelle législature se contente de compenser le renchérissement, toute réduction ultérieure révèle un mépris des besoins de formation de toute une génération. Les réductions proposées se traduisent en limitations d'accès et en licenciements de collaborateurs scientifiques. Elles signifient la déstabilisation et le chaos universitaire, la fin de la démocratisation des études !

En acceptant de telles mesures, au moment même où l'on attend le plus grand nombre de bacheliers, les hommes politiques créeraient délibérément un climat d'insécurité générale. Cela aurait des répercussions directes sur chaque étudiant, sur ses taxes d'inscriptions et ses conditions d'immatriculations. Les pressions psychologiques et financières retiendraient encore davantage de jeunes de poursuivre leurs études, alors que déjà on constate une régression du pourcentage des gymnasiens !

L'avenir des universités reposerait sur les faibles moyens des cantons non-universitaires et sur une collaboration de cantons, sans la moindre garantie fédérale pour une oeuvre d'importance nationale.

En 1965, les étudiants étaient descendus dans les rues de Fribourg — le "Spectrum" en avait évidemment fait un reportage super... — pour demander que la Confédération s'engage pour les universités. Ce printemps 1980, il faudra contrecarrer le désengagement de cette même Confédération, un désengagement symptomatique où la politique financière tient lieu de politique de formation. Où les "déséquilibres" fiscaux se rétablissent entre autres au prix de l'insécurité individuelle de l'étudiant et du blocage des écoles.

Notre menace de référendum ne suffira bien sûr pas et le travail de quelques militants dans les comités des associations d'étudiants non plus, vu que le groupe socialiste n'a même pas obtenu au Conseil des Etats une délimitation claire et nette des buts et des répercussions de la réduction des subventions inventée une nuit par une commission financière. En ce pays la politique semble ne pas se faire avec des arguments.

Stephan ANDEREGGEN

INVITATION A TOUS ET SURTOUT AUX BOURSIERS A PARTICIPER AU SEMINAIRE ORGANISE PAR L'UNES

"POUR UN JUSTE FINANCEMENT DES ETUDES"

L'élaboration par l'Union nationale des étudiants de Suisse du "Modèle de Lausanne" en 1970 avait provoqué une nette amélioration dans le domaine des bourses d'études. L'initiative populaire des étudiants, axée sur un système d'allocation de bourses indépendantes du revenu imposable des parents et qui préconisait des prêts remboursables "solidairement" — c'est-à-dire proportionnellement au bénéfice financier que le boursier aura tiré de sa formation — fut retirée au dernier moment, mais suscita un large débat auprès des autorités et dans les partis.

Le présent séminaire a pour but de trouver une réponse au laisser-aller actuel dans le domaine. En effet, les cantons, sur le dos desquels la Confédération veut transférer toutes ses charges en la matière (60 mio de frs de subventions aux bourses cantonales) dans le cadre de la "répartition des tâches", ces cantons aujourd'hui déjà diminuent globalement leurs prestations en chiffres absolus. Et les inégalités de traitement demeurent...

Annoncez-vous si possible jusqu'au 13 avril, pour ce séminaire bilingue à Berne auprès de l'UNES, Erlachstrasse 9, 3012 Berne (031/23 28 18).

— P R O G R A M M E —

● VENDREDI MATIN 18 AVRIL

Introduction par l'UNES — sujet et but de la journée

- "Le système de formation en Suisse et la situation financière", par le Conseiller national Müller-Marzohl
- "Le système des bourses en Suisse", par P. Rauber, président de la Conférence intercantonale sur les bourses

A chaque fois présentation du point de vue d'un étudiant ou d'ancien responsable étudiant

● LE VENDREDI APRES-MIDI

- Historique des initiatives étudiantes
- Analyse de la situation sociale des étudiants et des apprentis
- Revendication de notre commission des bourses.

● LE SAMEDI MATIN 19 AVRIL

Travail des groupes - discussions des différents projets et de la forme d'une initiative à lancer éventuellement.

Comité de l'UNES

BREVES NOUVELLES

● ETUDIANTS LIBERAUX

Nouvelle structure étudiante à couleur politique claire et fonctionnant à l'échelon national, la Fédération des organisations d'étudiants libéraux suisses (FEL), s'est donné, le 30 mai dernier à Berne, ses principes de base, dont les EER ont reçu la traduction il y a quelque temps. Après les POCH (Organisations progressistes de Suisse), les sociaux-démocrates, les communistes et la LMR, ce sont ainsi les étudiants du centre-droit, "patronnés" par des personnalités politiques radicales, libérale, UDC et sans parti, qui adoptent cette forme d'organisation. Dans les "buts d'une politique libérale de la formation", la FEL se prononce pour l'égalité des chances (y compris des mesures contre le Numerus Clausus et pour le développement et l'harmonisation des bourses) et pour une formation ouverte (sélection et spécialisation par trop précoces), large (connaissances générales élevées pour chacun) et permanente (notamment au cours de la vie professionnelle). Il est intéressant de constater de la sorte que sur les principes de la formation dans notre société, mais aussi sur les mesures politiques nécessaires (refus du NC, bourses, plans d'études prévoyant de bonnes connaissances générales), ces thèses constituent un large consensus du centre-droit à l'extrême-gauche en milieu étudiant. L'avenir nous montrera si les actions concrètes verront aussi tout le monde tirer à la même corde...

Signalons enfin que le bureau de la FEL se compose de trois étudiants en droit : Pierre Jaccoud (Bâle, président), Patrice Gabus (Lausanne, vice-président) et Ueli Knoepfel (Zürich, secrétaire).

Nous donnons ici connaissance d'un article de Jean-Claude Métraux sur la Tanzanie où il a séjourné plusieurs mois en 78 et 79. C'est à notre avis réellement "différent" de certains "voyages-jeunes", dont on entend beaucoup parler aujourd'hui (cf. la publicité de quelques agences de voyage, dont celle des étudiants, le SSR), sans toujours bien en voir la signification.

LA TANZANIE SUR LA VOIE DU SOCIALISME ?

La Tanzanie a, en adoptant le 5 février 67 la Déclaration d'Arusha, défini les principes du "socialisme tanzanien, l'Ujamaa. Douze ans plus tard, la Tanzanie a-t-elle avancé sur la voie du socialisme ? Par une brève analyse de la nature de son économie, ainsi que des relations de production existant dans l'industrie et l'agriculture, on se rendra compte qu'il y a de nombreuses contradictions entre les discours des leaders du pays et la réalité. Dans un dernier paragraphe, on tentera de découvrir les causes de ces contradictions.

La Tanzanie intégrée dans le monde capitaliste

Un des mots-clés de la politique tanzanienne est "self-reliance" que l'on peut traduire par "autonomie" ou "développement autocentré", par opposition à "développement orienté vers l'extérieur", dont ont été victimes, au temps de la colonisation, tous les pays du Tiers Monde : la métropole se servait dans la colonie des matières premières dont elle avait besoin tout en l'utilisant comme marché pour ses produits manufacturés. On sait que la plupart de ces pays sont encore aujourd'hui victimes d'un tel "maldéveloppement". On sait aussi que seul un développement intégré, c'est-à-dire la création d'une économie auto-centrée permettra à ces pays d'amorcer un réel développement.¹⁾ Ceci, les dirigeants tanzaniens l'avaient donc compris (et ils étaient parmi les premiers en Afrique) en considérant la "self-reliance" comme condition préalable du développement. Malheureusement, force est de constater, en 1979, que la nature de l'économie tanzanienne n'a pas fondamentalement changé depuis l'indépendance. La Tanzanie, pays essentiellement agricole, est encore aujourd'hui un réservoir de matières premières (coton, thé, café, tabac, sisal) ²⁾ pour les pays développés. ³⁾ Rien pratiquement n'a été entrepris pour adapter le développement agricole aux besoins de la population locale. Voici un exemple significatif : en mai 1971, dans le but de promouvoir le développement rural, a été créée la "Tanzania Rural Development Bank" qui octroie aux paysans des crédits à moyen et long termes. Or, la majorité de ces crédits sont destinés aux cultures d'exportation, principalement le tabac; seuls 10 % ont été consacrés, durant l'année 74/75 aux cultures du maïs, du riz et du blé, produits de base de l'alimentation du pays. Ce qu'il y a d'encore plus grave, c'est que de nombreux paysans ont dû, pour bénéficier de l'aide de la banque, remplacer du maïs par du

INTERNATIONAL

tabac. ⁴⁾ Ce n'est pas avec une telle politique que la Tanzanie deviendra autonome.

Il en est de même de la politique industrielle, elle non plus n'a pas subi de transformations radicales. Le développement industriel est peu rapide;⁵⁾ quant à sa nature, elle est, encore aujourd'hui, caractéristique d'un pays dit "sous-développé". Cette industrie consiste en effet presque exclusivement en la manufacture de biens de consommation (dont de nombreux produits de luxe) et de biens intermédiaires (destinés principalement au secteur primaire et à l'industrie, de la construction — secteur non directement productif —). La fabrication de biens d'équipements est, quant à elle, pour ainsi dire inexistante.

Ainsi, bien qu'une politique de "développement vers l'autonomie" soit prônée par le gouvernement, aucune stratégie cohérente et efficace n'a été adoptée pour sortir de la situation actuelle de "pays dominé, exploité et à économie déformée". ⁶⁾ Preuve en est la nature et l'intensité des rapports commerciaux que la Tanzanie entretient avec les pays capitalistes.

zanie-Kenya-Ouganda) au début de 1977. Ainsi, entre 76 et 77 les exportations vers le Kenya et l'Ouganda ont passé de 254,8 à 30,5 millions de ShT,⁷⁾ soit une diminution de 88 %, et les importations de 668,9 à 177,4 millions de ShT, soit une baisse de 74,5 %. Parallèlement, les rapports commerciaux avec les pays capitalistes développés, Europe de l'Ouest, Amérique du Nord et Japon, déjà très importants, ne font que s'accroître : les importations de 51,1 % en 1973 à 64,8 % en 1977; les exportations de 49,1 % à 65,4 %.

Une autre remarque intéressante peut être faite dans l'analyse du tableau, c'est l'accroissement entre 73 et 77 du déficit de la balance commerciale qui a passé de 908 millions de ShT à 1583 millions de ShT, pour atteindre, selon le budget de l'année 78, un montant de 4860 millions de ShT. Pour combler ce déficit croissant, la Tanzanie doit faire appel de plus en plus à "l'aide" des pays développés. D'une valeur de 1029 millions de ShT en 73, le montant de cette "aide" atteint 1402 millions de ShT en 76, 2044 en 77 et, d'après les estimations, 3583 en 78. Evidemment, la plupart de ces dons et prêts sont octroyés par les

	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS			
			%				%	
	73	77	73	77	73	77	73	77
Europe de l'Ouest	1184	2839	37,8	47,1	791	2111	35,4	47,6
Amérique du Nord	115	373	3,7	6,2	217	678	9,7	15,3
Japon	302	691	9,6	11,5	89	109	4,0	2,5
Inde	51	352	1,6	5,8	151	163	6,8	3,7
Chine	701	178	22,3	3,0	98	144	4,4	3,2
Comecon	86	32	2,7	0,5	106	104	4,7	2,3
Autres	702	1557	22,3	25,9	781	1130	35,0	25,4
Total	3141	6022	100	100	2233	4439	100	100

Source : *Economic Survey 77/79*, publié par le gouvernement.
(Montants exprimés en mio de shillings tanzaniens)

On voit, en analysant ce tableau que la très large majorité des échanges entretenus par la Tanzanie, sont effectués avec les pays capitalistes. Les rapports commerciaux avec la Chine et le Comecon ne représentent ensemble que 3,5 % des importations et 5,5 % des exportations de la Tanzanie au cours de l'année 1977. Ce qu'il y a d'encore plus inquiétant, c'est l'évolution de ceux-ci. En effet, si l'on compare les années 73 et 77, on observe une très importante diminution de la densité des échanges avec les pays socialistes. La chute la plus spectaculaire est celle du montant des importations provenant de Chine. Alors qu'elles avaient atteint 22,3 % du total en 1973, à l'époque de la construction de la TAZARA, le chemin de fer reliant la Tanzanie à la Zambie et financé par les Chinois, elles ne représentent que le 3,0 % en 1977. De même, les échanges interafricains ont singulièrement baissé depuis la rupture de la Communauté Est-Africaine (Tan-

pays capitalistes, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'AID (Agence internationale pour le développement) et de la Banque mondiale de développement, dont la Tanzanie est le 3ème client africain (après l'Egypte et l'Algérie). Même s'il y a dans cette somme, près de 50 % de dons, et de nombreux prêts à faibles intérêts offerts principalement par les pays scandinaves, on ne peut que constater la dépendance croissante de la Tanzanie à l'égard des pays capitalistes développés.

Examinons encore brièvement la politique du gouvernement à l'égard des multinationales. Après la Déclaration d'Arusha, les principales entreprises commerciales et financières ont été nationalisées. Mais dans de nombreux cas, le gouvernement s'est contenté de prendre une partie des actions des filiales, souvent la majorité. Fréquemment, il a laissé à la tête de l'entreprise nationalisée à 100 %, 51 % ou 33 % le personnel de la multinationale. Dans ce cas-là, cette dernière

reçoit une participation aux bénéfices ainsi, en général, que les contrats de commandes en biens d'équipements. Il est maintenant bien connu que ces formes d'associations entre capital étranger et corporations publiques n'empêchent pas les multinationales de faire d'énormes bénéfices. Bien plus, il s'ensuit une "dénationalisation" du capital local.⁸⁾

On constate, au terme de ce bref survol, que la nature de l'économie tanzanienne n'a guère changé depuis la Déclaration d'Arusha, que ses partenaires commerciaux sont presque exclusivement capitalistes et que, malgré les apparences, une grande liberté de manoeuvre est laissée aux multinationales. Et ceci, malgré les déclarations d'intention du gouvernement. Je ne crois pas que Nyerere manque de sincérité lorsqu'il parle de développement intégré et autonome ("self-reliance"). Mais il y a absence totale d'une stratégie cohérente pour lutter contre l'impérialisme. La conséquence évidente en est l'intégration croissante de la Tanzanie dans le monde capitaliste.

- 1) Cf. Ch. Bettelheim "Planification et croissance accélérée" et P. Jalée "Le pillage du Tiers Monde".
- 2) Cactus dont on utilise les fibres pour faire de la corde et dont le prix a nettement diminué ces dernières années à la suite de la venue sur le marché de fibres synthétiques.
- 3) Les huit principales matières premières du pays représentaient le 71 % des exportations en 1977. Dans l'ordre : café (42 %), coton (12 %), clou de girofle (5,5 %), sisal (15 %), tabac (4,5 %), noix de cajou (4,5 %), thé (4 %), diamant (3,5 %).

suite en page 6 ➔

DE CI, DE LA

● VINCENNES, CAMPUS MAUDIT

Tel est le qualificatif dont Louis-Albert Zbinden (Tribune de Genève du 26 mars 80) affuble l'université libre qu'avait créée Edgar Faure, en guise d'une des rares réponses positives et effectives à Mai 68.

Les troubles (séquestration par des étudiants, et démission du recteur) de ces dernières semaines ont pu nous être assez inintelligibles, présentées en vrac et en bref par la presse quotidienne. Comme très souvent, ils peuvent s'expliquer par la situation financière et matérielle très critique du secteur de l'éducation en France, dont nous n'avons ici qu'une idée bénigne. Dans le cas de Vincennes, le problème le plus criant est l'exiguïté de cette université qui accueille 30'000 enseignés dans des structures prévues pour 8'000; or Mme le Ministre Alice Saunier-Seïté, déjà célèbre pour ses projets de règlements d'examens super-scolaires et les mois de grèves qui s'ensuivirent, veut parquer l'université libre dans la plaine de Saint-Denis, dans un cadre encore plus étroit que maintenant.

Certes Vincennes, ouverte à tous, lieu d'expression sur des questions brûlantes et peu académiques (l'anarchie, le sexe, la drogue) jouissant d'un succès grandissant, représente l'antithèse et en partie peut-être l'antidote du poison actuel de la plupart des universités de par le monde, la scolarisation. Souhaitons ardemment que les vents iconoclastes que des intérêts politiques et économiques douteux parviennent à faire souffler par

temps de "crise" ne réussissent pas à emporter cette université expérimentale dont nous n'avons que trop peu d'exemples.


● NOUVEAUX NUAGES DANS LE CIEL DE L'EDUCATION EN R.F.A.

La réputation de l'enseignement supérieur ouest-allemand n'est pas forcément enchanteresse. Certes, le niveau des études et les moyens matériels ne sont pas des plus mauvais, mais on a assez ressassé les méfaits du Numerus Clausus sur tout le système scolaire pour ne pas les expliquer ici.

Or voici que l'on s'aperçoit ("rapport Kühn") que la charge scolaire est plus faible qu'elle ne devrait et va augmenter nettement à l'avenir : nombre d'enfants de travailleurs immigrés, turcs tout particulièrement, n'obtiennent pas le moindre titre en sortant de l'école (50 % de tous les enfants turcs en RFA) ou ne sont même pas scolarisés du tout (16%), tandis que les Accords CEE-Turquie vont bientôt lever l'arrêt d'immigration décidé en 1973 par le gouvernement allemand à l'endroit des travailleurs migrants.

Toutes les craintes seraient permises en matière de formation et d'emploi, si à l'examen du "rapport Kühn", Bonn n'avait pas proposé un plan d'intégration, d'encadrement et de logement en faveur des enfants de travailleurs migrants. Reste à voir si l'avenir politique confirmera ces mesures plus semblables à l'initiative "Etre solidaire" (sur laquelle votera bientôt le peuple suisse) qu'à celles de l'Action nationale.

Eurotrain jusqu'à 26 ans
280 destinations 23 pays
jusqu'à 50% meilleur marché



SSR à Fribourg Lausanne Genève
 et Neuchâtel

Voyages SSR-Reisen

DE CI, DE LA

● CARTE INTERNATIONALE D'ETUDIANT

A l'approche de l'été, il n'est pas sans intérêt de rappeler ici l'existence de la carte internationale d'étudiant (International student identity card ou ISIC), créée en 1946 déjà par le congrès de l'UIE (Union internationale des étudiants). Elle s'est depuis lors remarquablement développée et donne droit à des avantages aussi variés que géographiquement étendus : elle est reconnue aussi bien sur un site archéologique péruvien que dans un cinéma allemand et surtout auprès des agences de voyages. Allant de pair avec le boom du tourisme des jeunes ces dernières années, elle est du reste recommandée par les "Guides du Routard" et assimilés qui conseillent toujours de s'en prévaloir où que ce soit et au moins à tout hasard, permettant parfois d'obtenir des réductions inespérées. Il existe en outre des cartes voisines donnant lieu à un peu moins d'avantages, mais en pleine extension, notamment celle d'"écolier" (Scholar). Quoique dépendant souvent du bon vouloir d'administrations ou d'entreprises privées, les réductions attachées à ces cartes sont aujourd'hui véritablement entrées dans les mœurs. En Suisse, elles sont délivrées essentiellement par SSR-Voyages, coopérative de tourisme pour jeunes appartenant en partie aux étudiants par l'intermédiaire de leurs associations.

● GRENOUILLAGES A BAHREIN

S'il n'est pas de jour où les Proche et Moyen-Orient ne reviennent dans les bulletins de nouvelles de nos mass media, on n'a guère parlé des mouvements emmenés par la NUBS, Union nationale des étudiants de Bahreïn, ce petit pays pétrolier qui a fait un bond en avant ces dernières décennies. Certes moins audacieux que leurs collègues et vis-à-vis "islamiques" de l'autre rive du Golfe, les étudiants du Bahreïn doivent batailler ferme tant contre les mesures économiques (augmentation des frais d'inscription) que contre les atteintes aux droits fondamentaux, notamment contre la circulation des personnes et le droit de s'organiser de façon autonome. C'est ainsi que pour l'instant ils n'ont pu faire lever que l'interdiction stricte de voyager, mais non pas les tracasseries multiples dans ce domaine (par exemple les passeports), ni celles exercées face à leur union nationale. Comme quoi l'opulence ne va pas forcément de pair avec un régime libéral...

● VERS UNE REGRESSION DU SYSTEME UNIVERSITAIRE GREC ?

"Etudiants du Monde", journal mensuel de l'UIE, publié dans ses premiers numéros de cette année, outre des nouvelles de Bahreïn, un article édifiant de nos condisciples hellènes. Sous la signature de l'EFEE (Union nationale des étudiants grecs) paraît une analyse

- 4) Ce qui n'est évidemment guère surprenant lorsque l'on sait que ladite "Tanzanian Rural Development Bank" a été financée en grande partie par des prêts de la Banque mondiale de développement.
- 5) La Tanzanie a décidé de privilégier en un premier temps l'agriculture. Ce n'est certainement pas faux lorsque l'on voit ce qui s'est passé dans des pays qui ont privilégié l'industrie et négligé l'agriculture (Gabon, Côte d'Ivoire et aussi Algérie). Mais réciproquement, ce n'est pas une raison pour négliger le développement industriel.
- 6) Selon l'expression de Ch. Bettelheim "Planification et croissance accélérée".
- 7) 1 Shilling Tanzanien = env. 0,20 frs.
- 8) Lire à ce propos P. Jalé, "Le pillage du Tiers Monde".

Socialisation agricole : les villages Ujamaa

C'est dans un texte publié quelques mois après la Déclaration d'Arusha "Socialisme et développement rural" (9) que Nyerere définit la politique agricole tanzanienne. Son but était d'arriver, par la création de villages Ujamaa, à une socialisation de l'agriculture, à une augmentation de la production agricole et finalement à une amélioration du niveau de vie des paysans. Un village Ujamaa, dans l'esprit du président tanzanien, devait être un village dans lequel les terres et leurs ressources appartiendraient à la communauté, dont les biens seraient gérés par elle, et qui aurait à sa tête un conseil élu démocratiquement. Une fraction des bénéfices devait être investie dans l'achat d'engrais ou d'outils agricoles modernes, dans la création d'ateliers de village ou dans n'importe quelle autre activité que jugerait utile les habitants du village. Ainsi serait-il possible d'améliorer progressivement la productivité et consécutivement le surplus disponible pour le développement.

Qu'en est-il aujourd'hui douze ans après la publication de "Socialisme et développement rural" ? 13 millions d'habitants, sur un total de 17,3 vivent dans des villages (au nombre de 7808), dont certains sont dits "Ujamaa", mais très peu, à supposer qu'il y en ait,

de ce qu'on prend malheureusement l'habitude d'appeler la dégradation ou l'érosion des conditions d'études. Il est vrai que l'EFEE, quant à la Grèce, se montre plus péremptoire que ne l'était l'UNES l'an dernier à propos de la Suisse : l'opinion semble bien établie sur les bords de l'Egée qu'il existe un projet gouvernemental délibéré de réduire de façon drastique la taille et les possibilités du secteur universitaire. L'EFEE estime que cela correspond à une volonté de préparer un marché du travail adapté au futur rôle de la Grèce dans le Marché Commun, qui serait "l'industrie légère et moyenne", nécessitant en particulier des "techniciens moyens et bon marché".

Hors d'état de nous prononcer sur cette interprétation tranchante, nous nous limiterons à constater qu'en tous les cas les manifestations de la politique universitaire du cabinet Caramanlis res-

sont réellement socialistes. La majorité des terres, même dans les "villages Ujamaa" sont des parcelles privées, de taille fort inégale. La même inégalité concerne la proportion de cultures de vente (café, coton, thé, tabac) qui rapportent de l'argent liquide au paysan. Souvent même les "riches" emploient de la main-d'oeuvre (les plus pauvres du village) pour cultiver leurs propres terres. Quant aux rares terrains appartenant à la communauté, ils sont le plus souvent délaissés, et leurs revenus fréquemment détournés par les leaders du village. Ces leaders sont en général les plus riches. Il n'est donc pas surprenant que la démocratie soit le plus souvent absente de la gestion des affaires de la commune.

Comment en est-on arrivé là ? Examinons d'abord les racines théoriques de l'Ujamaa. Selon Nyerere la société traditionnelle africaine était déjà d'une certaine manière socialiste. Les ressources étaient partagées plus ou moins équitablement entre les membres de la tribu, ou de la famille élargie. D'ailleurs le mot "Ujamaa" signifie "état de famille" en swahili. La venue du colonialisme avait bien entendu modifié la nature des relations à l'intérieur de la société tanzanienne, mais pour Nyerere, les différences entre les diverses couches de la paysannerie n'étaient pas encore considérables au lendemain de l'Indépendance. Il en conclut que tout Tanzanien était susceptible d'adhérer à la politique de l'Ujamaa. Effectivement, les différences n'étaient pas très importantes, si on les compare à celles qui régnaient au Kenya ou plus loin, en Amérique Latine. Toutefois, en les négligeant, en se refusant d'identifier des ennemis intérieurs à la politique de l'Ujamaa, il allait permettre à ces ennemis de retourner cette politique à leur avantage. Au lieu de s'opposer à la création de ces villages, les plus riches participèrent de manière active à leur formation. Comme en plus ils étaient parmi les rares à avoir terminé leur scolarité, ils s'imposèrent facilement à la tête de ceux-ci. Parallèlement, ils allaient jouer le même jeu à l'intérieur

semblent beaucoup à ce que nous connaissons chez nous. La scolarisation (augmentation du pensum des examens, surcharge des étudiants, restrictions de temps à l'encontre de ceux qui ne peuvent financièrement et/ou refusent par souci de travail en profondeur de faire leurs études au triple galop), les économies sur la qualité (réduction de l'encadrement, attaque contre les salaires des "assistants", absence d'exigences pédagogiques à l'égard des enseignants) et une organisation purement bureaucratique de l'université : ce sont là de tristes thèmes qui paraissent avoir cours à Athènes comme chez nous. Seule différence importante, les divers corps de l'université grecque commentent, eux, à réagir et même à réagir ensemble, certaines universités s'opposant même à l'application d'une loi votée par le Parlement grec, la "loi 815 sur l'enseignement supérieur".

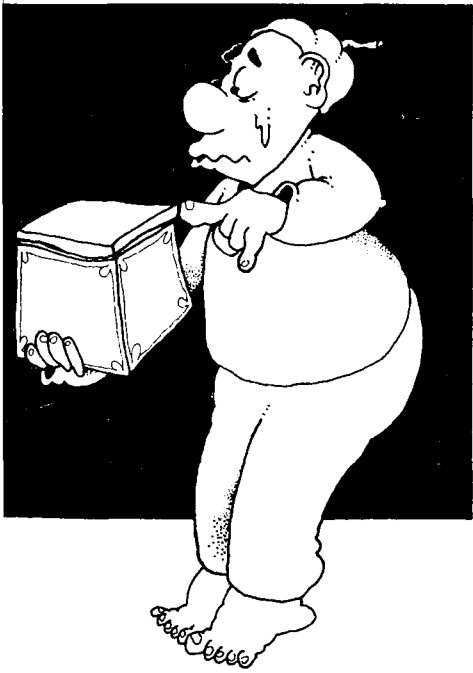
du Parti, alors la TANU, un Parti de masse dans lequel il était très facile d'entrer. C'est ainsi que maintenant le plus riche du village remplit souvent les fonctions de "maire" et même de "chef du Parti". Dans cette position de force, il ne lui est pas difficile de ralentir le développement de l'Ujamaa et de détourner à son profit les richesses du village.

Et la situation ne fait que s'aggraver. Au départ, le groupement en villages était volontaire mais en 1973, le gouvernement le rendit obligatoire. Cela facilitait l'accès aux soins médicaux et à l'éducation primaire de la population paysanne. Mais en contrepartie, cette mesure privilégiait le regroupement aux dépens de la socialisation qui avait déjà bien du mal à entrer dans la pratique. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que plus personne ou presque en Tanzanie ne parle des villages Ujamaa et que même Nyerere dans ce texte bilan publié en 77 "La Déclaration d'Arusha, dix ans après" ne dit mot de ces villages qui ont pourtant rendu célèbre l'expérience tanzanienne.

9) Publié en français aux éditions CLE, Yaoundé (Cameroun).

Jean-Claude METRAUX
Lausanne, juillet 1979

(Suite et fin de l'article dans Unes-Presse No 12)



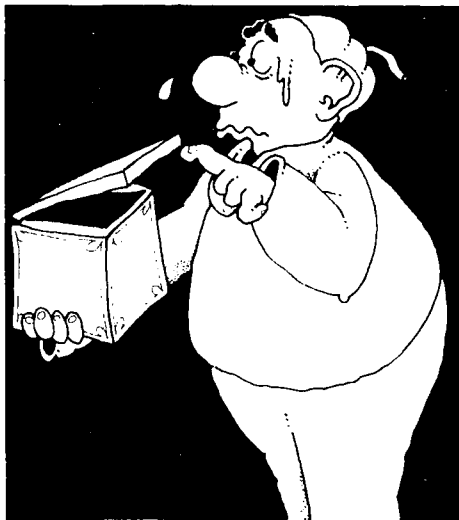
MINI-DOSSIER "LOGEMENT"

(suite d'Unes-Presse No 10)

GENEVE : LA RAISON DU PLUS FORT N'EST JAMAIS LA MEILLEURE

Nous l'allons montrer tout à l'heure... Il était une fois, comme dans toutes les bonnes histoires, une régie, un Bureau de Logement universitaire et des locataires étudiants. Le Bureau de Logement sous-louait aux étudiants des appartements destinés à la démolition. Or, que croyez-vous qu'il arriva ? La régie voulut démolir et pour ce faire, chasser les locataires. Et voilà les éléments de cette triste fable.

Elle commence le 18 octobre dernier lorsque des 53 locataires de l'immeuble, dont 44 étudiants et leurs 7 enfants, se trouvèrent sans eau chaude. Emoi. La régie, la Compagnie de Gérance immobilière en l'occurrence, cria au sabotage de la chaudière par les étudiants, qui n'en pouvaient mais. Face à cette sordide manoeuvre de la régie, on réagit. Elle rétorqua en dénonçant le bail. Lettres, téléphones, tribunal des baux à loyer : les étudiants obtinrent le remplacement de la chaudière et la diminution du loyer correspondant à la perte du service d'eau chaude. Mais rien n'est réglé. Les étudiants devraient quitter l'immeuble avant le 15 mars prochain. En attendant, le bureau de logement de l'Université essaie de négocier une continuation



du bail jusqu'à la fin juin, afin de trouver d'ici là une solution au relogement des locataires; cela doit être possible puisque les locataires non-étudiants ont reçu eux, la résiliation de leur bail pour la fin septembre. Deux poids, deux mesures...

Cet exemple est typique de la puissance arbitraire des régisseurs sans scrupules. Cette régie ne pousse-t-elle pas l'audace jusqu'à accuser les étudiants d'avoir fait sauter la chaudière, pour les obliger ainsi à quitter les lieux ? La régie a dû s'incliner grâce à l'intervention des avocats des étudiants, du Bureau de Logement, d'une information publique de l'affaire et d'une résolution du conseil de l'Université (cf. notes).

Cette affaire ne fait que poser avec plus d'acuité le problème du logement étu-

diant. Le bureau de logement, qui n'est pas propriétaire, sous-loue des appartements voués à la démolition : ce n'est qu'un pis-aller. Et les régies en profitent. D'autre part, la diminution des logements à loyers modérés et l'augmentation des immeubles résidentiels ou rénovés ne favorisent guère les étudiants à faibles revenus. L'affaire de la rue Argand n'est du reste pas la première du genre.

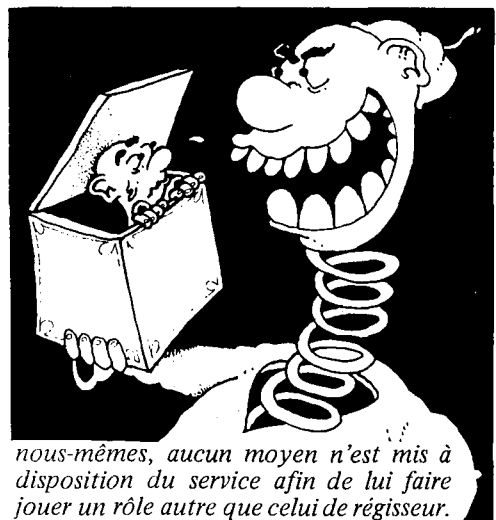
Guy METTAN

Notes :

- Le Conseil de l'Université appuie fermement les diverses mesures prises par le Rectorat en vue de garantir au mieux les intérêts professionnels et familiaux des étudiants habitant le numéro 2 de la rue Argand, ainsi que leur logement dans les meilleures conditions possibles.
- La Commission logement de la CUAE effectue en substance l'analyse suivante :

"L'Université assure le financement des employés du service de logement et couvre les frais administratifs, aucune subvention n'étant versée à titre d'aide au logement. Depuis ce semestre fr. 1.25 provenant des taxes fixes est prélevé par étudiant.

On remarquera qu'en dehors de l'argent provenant des taxes, donc versé par



nous-mêmes, aucun moyen n'est mis à disposition du service afin de lui faire jouer un rôle autre que celui de régisseur. Il en ressort que l'université ne possède pas de politique du logement permettant de donner à ce service un caractère social; il est donc marginal. Logeant la majorité des étudiants dont il s'occupe par l'intermédiaire des régies, il en est très dépendant. L'affaire de la rue Argand, maison qu'une régie sous-louait à l'Université, sous-location qui lui fut par la suite retirée, est exemplaire, au même titre que d'autres situations similaires, de cette position ambiguë.

Il en découle donc la nécessité d'une politique sociale du logement de la part de l'Université l'amenant à une certaine dépendance vis-à-vis des régies, par l'extension du parc des immeubles lui appartenant et par la mise à disposition d'appartements à loyer préférentiel en développant les contacts avec les services sociaux (HLM, fondations de l'Etat)."

Rédacteur responsable :
Luc Recordon

Tirage : 5'000 exemplaires.

BRUITS DE CAFET'

● EXEGESE D'UNES-PRESSE

Depuis la disparition en 1969 de l'AGE-Cité, l'organisation des étudiants à l'Uni de Lausanne, une association d'anciens membres de celle-ci, l'AMAGEL, s'emploie inlassablement à la faire renaître de ces cendres et à soutenir tout mouvement qui y tend.

Or, dans son rapport d'activité 78/79, nous avons eu l'honneur insigne de trouver une analyse fouillée des dernières productions d'Unes-Presse. Quelques critiques ou rectifications nous concernant s'y trouvaient : entre autres, nous avions attribué la disparition de l'AGE-Cité à ses "imperfections", ce contre quoi l'AMAGEL s'inscrit en faux, estimant que les autorités universitaires et politiques en portent la responsabilité, l'AGE-Cité ayant, au contraire, fait la preuve de son efficacité tout au long des années 50 et 60. Dont acte.

Nous ne saurions en revanche assumer l'imputation de contradiction lorsqu'il nous est reproché de réclamer simultanément de l'université qu'elle prenne mieux en considération le problème des débouchés de ceux qu'elle forme et qu'elle cesse de se transformer en pure école professionnelle. Il est à notre sens parfaitement compatible de mettre en place une formation à large base théorique et culturelle (surtout dans les années "propédeutiques" ou de "démilicence"), suivie de possibilités de spécialisation par des options (cf. certains plans d'études assez probants à l'EPFL), le tout complété par un pronostic certes informatif et non contraignant, mais régulier et précis, des possibilités d'emploi et de leur évolution.

● VERS UN JUMELAGE ?

Une délégation de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, conduite par son président, le professeur Bernard Vittoz, s'est rendue du 22 mars au 10 avril dernier dans différentes universités chinoises. La délégation de l'EPFL, qui comprenait neuf professeurs et un étudiant - le président de l'Agépoly - répondait à une invitation conjointe du Ministère de l'Education nationale de la République populaire de Chine et de l'Université de Xi'an, située à l'intérieur du pays, à environ 1'000 km au Sud-Ouest de Pékin.

Selon le professeur Bernard Vittoz, cette prise de contact ouvre la porte à un jumelage entre l'EPFL et l'Université de Xi'an, jumelage qui pourrait par exemple se matérialiser par des échanges d'étudiants, de chercheurs et de professeurs ou encore par l'organisation de présentations, durant quelques semaines, de matériel scientifique et industriel. Relevons aussi qu'en accord avec leurs collègues chinois, les professeurs de l'EPFL membres de la délégation ont présenté des exposés dans les domaines de la physique métallurgique, la mécanique des roches, les télécommunications, les réseaux électriques, l'informatique, l'énergie solaire et la mécanique.

GENEVE :

"PAR LES POILS"

Le 19 février, l'Université de Genève s'est donné un nouveau recteur... en reconduisant M. Justin Thorens (Droit) qui se présentait pour cette fonction. Il a été élu par le Conseil de l'Université (CU) en même temps que deux vice-recteurs, MM. Jean-Marc Chappuis (Théologie, sortant) et Jean-Noël Nally (Médecine, nouveau). Un troisième poste est encore à pourvoir, deux autres candidats proposés par le Sénat n'ayant pas obtenu la majorité absolue.

Cette élection a suscité, le résultat connu, de nombreuses et parfois violentes réactions dans la presse locale. Certains articles remettent en cause le principe même de la participation institutionnelle, tout particulièrement le CU. Pourquoi ? Et que faire ?

Précisons d'abord que la loi genevoise sur l'Université de 1973 instaure une participation des quatre corps : professeurs, assistants, étudiants et personnel administratif et technique, à tous les niveaux (facs, sections, uni), notamment par des commissions et des conseils délibératifs. Les corps sont représentés dans ceux-ci dans la proportion 4 : 2 : 2 : 1. Le CU a, entre autres compétences moindres, la tâche d'élire le Rectorat tous les trois ans, sur proposition du collège des professeurs (Sénat).

Cette loi est actuellement en révision devant le Grand Conseil, car la nomination des maîtres-assistants, chargés de travaux, chargés de recherche, etc. ne fonctionne pas à souhait. Mais la grande lessive s'étendra sans nul doute à d'autres domaines. Trois partis ont d'ailleurs déposé des projets de modification souvent fort divergents.

Cela dit, six étudiants partageaient donc, avec vingt-et-un autres membres du Conseil, le soin d'élire un recteur et son équipe. Le CU ne voulant pas jouer à la "caisse enregistreuse", il a formellement demandé au Sénat de proposer une pluralité de candidats. Celui-ci a bien trouvé quatre postulants aux trois postes de vice-recteurs, mais seul M. Thorens brigait la fonction de recteur.

Le mouvement étudiant (en fait la Conférence universitaire des associations d'étudiants, CUAE, notre "AGE") avait donc à se déterminer sur un homme qui n'a jamais fait l'unanimité, mais qui, avec l'équipe sortante, a aussi soutenu des positions parfois courageuses (disparition d'Alexis Jaccard, non au Numerus Clausus, augmentation des crédits). Le vote "par les poils" du CU (élection au 3e tour, 15 oui/27) exprime finalement très bien la position étudiante : l'Université a besoin d'un recteur dans des temps politiquement durs pour elle, mais elle ne donne pas de chèque en blanc, ne cautionne pas un programme dont certains points sont très contestés parce que flous (uni-économie, sélection, décloisonnement des facultés).

Quant aux vice-recteurs, le non pourvoi du troisième poste marque une méfiance certaine face à une "new wave" de candidats, tous de sciences "naturelles", dont certains parlent de rendre la recherche appétissante pour l'industrie, nient plus ou moins la dégradation des conditions d'études (dramatiques parfois en sciences humaines), ne voient dans l'interdisciplinarité que la double formation des très doués, ou encore ignorent presque tout du débat politique sur la loi en révision.

COUP DE PIED NEUCHATELOIS

Belle au bois dormant paresseusement sur les bords de son lac, le mouvement étudiant neuchâtelois, s'étant étiré tout l'été, nous prit presque au dépourvu lorsque la bise fut venue. Voici comment deux rédacteurs nous en content l'aventure.

Après quelques années de quasi inexistence, le mouvement étudiant reprend peu à peu vigueur.

Au début de cette année académique, un journal est né : LE CAFIGNON. Le Cafignon en patois neuchâtelois, est une grosse pantoufle de feutre que l'on met le soir après le repas. A la suite du premier numéro qui fut un numéro d'appel, quelques étudiants avec leurs pantoufles sous le bras vinrent grossir les rangs des joyeux initiateurs.

Plus étoffé le numéro deux sort en février. Nous interpellons nos "autorités" sur le futur bâtiment des Lettres, sur les polycopiés de cours de Science Eco. que certains voudraient nous voir payer. Nous cherchons aussi à créer des liens entre les facultés de sciences humaines et de sciences exactes. Nous désirons aussi faire circuler l'information sur ce que font les étudiants à l'uni du point de vue culturel, politique, etc. Mais le journal n'a pas de ligne politique a priori; ce sont les gens qui y participent qui la forment.

Le numéro trois paraîtra dans le courant du mois de mai.

Ce sont les associations d'étudiants des différentes facultés qui financent ce journal. Ainsi, les associations se transforment en incluant dans leurs activités multiples la fabrication des chaussures !... (Mai 68 est bien loin...) Ces associations sortent tour à tour de leur hibernation. L'association des Lettres (ANEL) renaquit au début du semestre d'hiver; les liens entre associations se renforcent et nous avons même un bureau commun depuis le début du semestre d'été.

Jean-Joseph ARM
Jean-Claude HUOT

COURRIER DES LECTEURS

Bien évidemment, une partie de la presse s'est emparée de l'"affaire" en criant à la crise de la participation. Cinq professeurs ont publié une lettre ouverte. Ils y attribuent au pouvoir intempestif, mal informé et incompetent des "oiseaux de passage", nommément assistants et étudiants engagés dans les structures participatives, le manque croissant d'efficacité de la gestion de l'Université et la baisse de la qualité de la recherche. La réponse des associations faïtières des professeurs, des assistants et des étudiants montre que cette position est et reste minoritaire. Mais une telle manœuvre, au moment des travaux de révision de la loi, a des buts clairement avoués : supprimer le Conseil de l'Université, concentrer au maximum le pouvoir dans les mains rectorales, ne pas remettre en question le travail de certains mandarins.

Minoritaire, cette tendance n'est pas moins dangereuse, car elle refuse à une participation encore en pleine maturation le temps de porter ses fruits. Et pourtant, quelle différence quand on compare le climat des débats du premier CU et de ses relations avec le Rectorat au travail du CU en 1980. Finalement, qu'est-ce qu'un enfant de sept ans dans une Université (fondée en MDLVIII) qui en a 422 ?

Affaire à suivre... passionnément.

Luc THEVENOZ

Depuis la nuit des temps, les étudiants en médecine lausannois ont veillé dans l'hôpital universitaire. Ils y étaient employés selon la formule suivante :

Un cours de veille, facultatif, suivi d'un stage d'un mois leur donnait la formation nécessaire pour "boucher les trous" la nuit à l'hôpital.

L'étudiant veillait généralement dans le service où il avait été formé, cela présentant l'immense avantage qu'il soit familiarisé avec ce service donc, en deux mots, qu'il soit efficace.

Les engagements se faisaient entre le service et l'étudiant, ce dernier n'étant là que pour pallier le manque de personnel infirmier, bien entendu.

Jusqu'à présent personne ne s'en était plaint, du moins pas les intéressés directs. Cela permettait aux étudiants de gagner un peu d'argent et même, pour certains, de subvenir totalement à leurs besoins.

Or, soudainement, s'abattit la calamité... A partir du 1er avril 1980 les postes d'étudiants "engagés" dans différents services de l'hôpital sont supprimés. Motif invoqué : trop d'infirmières.

Décision prise au plus haut niveau du CHUV, irrévocable. Personne ne fut consulté, pas même les infirmières ou infirmiers-chefs des différents services responsables de la planification des horaires de travail.

Une solution de remplacement est proposée. Un pool d'étudiants sera créé. Tour à tour les membres de ce pool resteront chez eux de piquet (non rétribués) pour attendre un éventuel appel, de n'importe quel service.

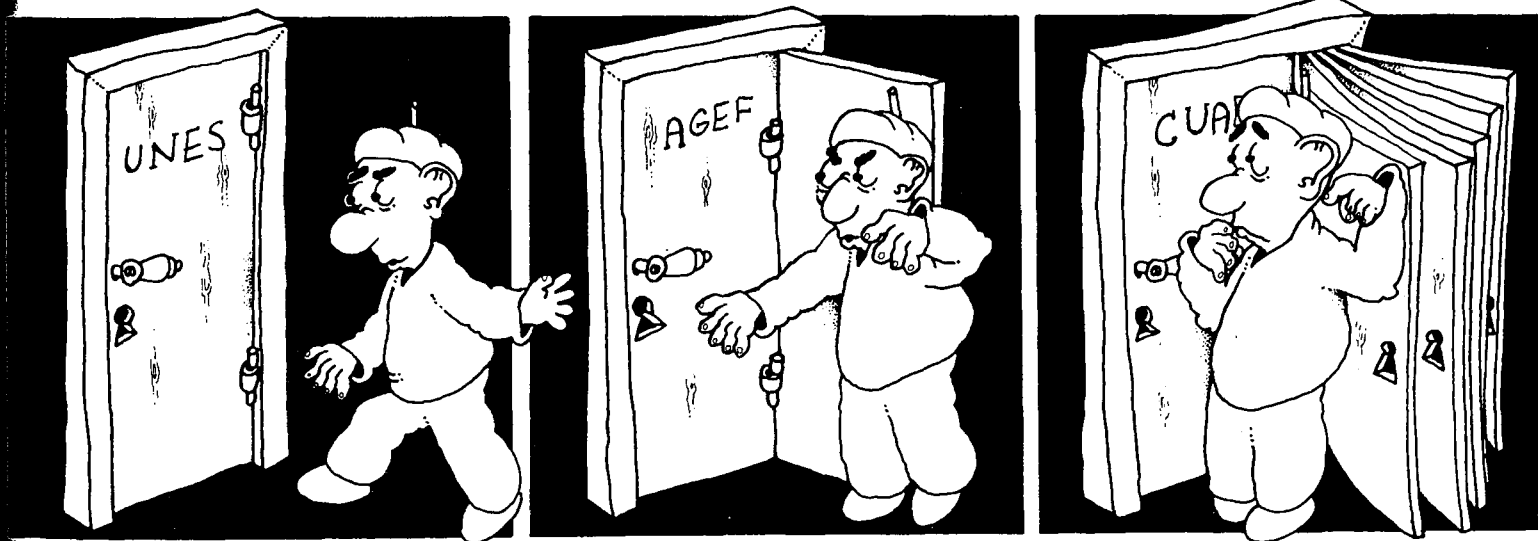
Ce système, déjà appliqué avec certains étudiants l'année passée, s'est révélé totalement inefficace.

Comment peut-on concevoir qu'une personne, quelle que soit sa formation, soit opérationnelle, une nuit, dans un service surchargé, alors qu'elle ne connaît pas le fonctionnement élémentaire de ce service ?

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette situation :

1. Les étudiants ont été traités avec un mépris incroyable. Aucun compte n'a été tenu du fait que certains d'entre eux ont besoin de travailler pour vivre. "Le CHUV n'est pas une oeuvre de bienfaisance", nous a-t-on répondu !
2. L'enseignement de La Fontaine, dans sa magnifique poésie "Les animaux malades de la peste" reste d'actualité. Le CHUV coûte cher, très cher. Des économies s'imposent. Que le plus petit paye. (Belle économie sur un budget de 180 millions).
3. La nécessité d'une association d'étudiants, de type syndical s'est encore une fois fait sentir. N'en déplaît à certains étudiants gauchisants qui, honteux de leur condition de "privilegiés", ont toujours refusé de participer à une quelconque association de ce type. Tous les étudiants ne sont pas issus des milieux les plus favorisés. Il est vrai qu'après tout ce n'est pas le problème de certains gauchisants...

Michel HACK,
étudiant en médecine, Lausanne



Les E.E.R. (Editions étudiantes romandes) sont formées de

- l'UNES (Union nationale des étudiants de Suisse)
- l'AGEF (Association générale des étudiants de l'Uni-Fribourg)
- la CUAE (Conférence universitaire des associations d'étudiants de Genève)
- l'AGEPOLY (Association générale des étudiants de l'EPFL).

Tous articles, courriers, dessins, propositions pour le journal ou pour une autre forme d'information dans le domaine de l'éducation et de la science, seront reçus avec intérêt et diffusés par les E.E.R. dans la mesure de ses moyens.

ELUCUBRATIONS

